

# POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Montréal de tous les possibles !

Montréal 



## MOT DU MAIRE



À Montréal, tout est possible! Ensemble, nous avons jeté les bases de cette première Politique de développement social. Ensemble, nous en déterminerons le plan d'action. Et ensemble encore, nous réaliserons ce projet de société, celui de faire de Montréal une métropole inclusive, où chacune et chacun trouve les moyens de s'épanouir individuellement et de contribuer au bien-être collectif.

Le mouvement est engagé. La Politique de développement social a permis à tous les partenaires de faire le point sur l'action montréalaise, de déterminer une vision et de fixer des orientations.

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont participé à cette démarche. Et puisqu'elle ne fait que commencer, je vous remercie à l'avance de votre engagement, de votre créativité et de votre dévouement à faire de Montréal une métropole fière de son humanité, de son désir de vivre ensemble et de sa sensibilité généreuse et solidaire.

Quel que soit le secteur d'activité, une vision du développement durable de Montréal est indissociable de son développement social. En améliorant les capacités de chacune et chacun à s'intégrer dans la société, ce sont toutes les actions de Montréal qui décuplent en valeur, en pertinence, en cohérence et en crédibilité.

Faisons de Montréal un modèle à suivre. Misons sur notre diversité et sur notre capacité d'inclusion. Célébrons nos valeurs et nos aspirations en affirmant que si les difficultés des uns sont les difficultés de tous, il en est tout autant de la joie et du bonheur de vivre ensemble à Montréal.

Avec la Politique de développement social, Montréal s'engage résolument à tout mettre en œuvre pour améliorer les conditions et la qualité de vie des personnes et des communautés.

Soyez des nôtres!

Le maire de Montréal,

A handwritten signature in black ink, which appears to be "Denis Coderre". The signature is stylized and fluid, written over a light-colored background.

Denis Coderre

## MESSAGE DE L'ÉLUE



La Politique de développement social est l'une des plus importantes politiques de Montréal, et j'en suis fière. À travers elle, se dessine une vision humaine de l'avenir de Montréal. Respect, dignité, égalité, équité et solidarité sont les valeurs sur lesquelles elle fonde son action et sa détermination.

La Politique de développement social de Montréal place la cohésion sociale au premier plan. Je ne vous apprends rien si je dis que c'est dans la diversité et la pluralité que les sociétés se construisent, se renouvellent et grandissent. Faire place à la différence, c'est se donner les outils pour répondre aux exigences de notre époque.

En plaçant le développement social au cœur de ses interventions, Montréal enrichit la qualité de vie des individus et des communautés dans une attitude responsable qui combine le plaisir de vivre ensemble à nos besoins, aspirations et obligations.

Pendant l'élaboration de cette politique, j'ai eu l'occasion de constater l'implication enthousiaste des citoyennes et des citoyens, des organismes d'action communautaire, des diverses institutions, des services administratifs, des arrondissements et des villes liées de l'agglomération montréalaise. Je m'empresse de vous féliciter pour cette grande réalisation.

À partir de maintenant, au-delà de l'engagement des organisations montréalaises, c'est à chacune et chacun de nous d'intégrer dans son quotidien la préoccupation du bien-être de tous, sans négliger l'attention particulière à accorder aux plus vulnérables d'entre nous. Parce que chaque geste compte, nous pouvons changer les choses et c'est ensemble que nous y parviendrons.

La responsable du développement social et communautaire ainsi que de l'itinérance,



Monique Vallée  
Membre du comité exécutif de la Ville de Montréal

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction</b> .....	<b>6</b>
<b>Pourquoi une politique montréalaise?</b> .....	<b>7</b>
<b>Des atouts et des défis à hauteur de métropole</b> .....	<b>8</b>
<b>Un rôle affirmé pour Montréal</b> .....	<b>11</b>
<b>Le processus d'élaboration de la Politique</b> .....	<b>12</b>
<b>La Politique de développement social</b> .....	<b>13</b>
Définition du développement social .....	13
Vision.....	13
But.....	13
Valeurs.....	14
Principes.....	14
<b>Les axes d'intervention et les orientations</b> .....	<b>15</b>
1. Aménager une ville et des quartiers à échelle humaine .....	16
2. Favoriser la cohésion sociale et le vivre-ensemble.....	18
3. Soutenir la participation citoyenne et l'engagement social .....	20
4. S'engager dans un partenariat social et économique.....	21
<b>La mise en œuvre</b> .....	<b>23</b>
Conditions de réussite.....	23
Gouvernance.....	24
<b>Conclusion</b> .....	<b>25</b>
<b>Annexe</b> .....	<b>26</b>
Textes fondateurs .....	26

# INTRODUCTION

## MONTRÉAL DE TOUS LES POSSIBLES !

Déterminée à créer un mouvement en faveur de la cohésion sociale et de l'inclusion, Montréal<sup>1</sup> annonce, par sa Politique de développement social, sa détermination à renforcer son action et son soutien dans toutes les sphères de la vie sociale où elle peut, directement ou indirectement, contribuer à l'épanouissement des citoyennes et des citoyens.

La Politique se veut un engagement ferme à développer une métropole en toute humanité où, à l'échelle des quartiers, des arrondissements et des villes liées, il fait bon habiter, vivre et construire ensemble l'avenir.

Les deux premiers articles de la *Charte montréalaise des droits et responsabilités* (2005), tout particulièrement, sont à la source de cette politique :

**Article 1** - *La ville constitue un territoire et un espace de vie où doivent être promues la dignité et l'intégrité de l'être humain, la tolérance, la paix, l'inclusion ainsi que l'égalité entre toutes les citoyennes et tous les citoyens.*

**Article 2** - *La dignité de l'être humain ne peut être sauvegardée sans que soient constamment et collectivement combattues la pauvreté ainsi que toutes les formes de discrimination, notamment celles fondées sur l'origine ethnique ou nationale, la couleur, l'âge, la condition sociale, l'état civil, la langue, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle ou le handicap.*

La reconnaissance de son statut de métropole et les pouvoirs qui lui seront dévolus à ce titre permettront à Montréal de définir et mettre en œuvre des stratégies d'action adaptées à sa réalité, en misant plus que jamais sur sa capacité d'innovation, son imagination et sa créativité pour accroître son développement et améliorer la qualité de vie de toute la population.

La Politique s'inscrit dans un élan d'innovation pour s'ajuster aux mutations sociales actuelles et bâtir un *Montréal de tous les possibles !*

<sup>1</sup> Afin d'alléger le texte, le terme Montréal est utilisé dans la Politique. Il désigne les instances administratives que sont la Ville de Montréal et l'agglomération de Montréal.

# POURQUOI UNE POLITIQUE MONTRÉLAISE ?

Dans un monde en évolution où les enjeux de société changent rapidement et exigent des actions concertées de nombreux acteurs, la création d'une politique pour mieux guider l'action s'avère essentielle.

## **POUR TOUTES ET TOUS**

La Politique de développement social est destinée d'abord et avant tout aux personnes qui habitent et vivent à Montréal. Cette politique prend position sur l'importance de l'humain dans ce vaste mouvement de développement économique, technologique, culturel et social de ce début du 21<sup>e</sup> siècle.

Le rôle des villes prend de plus en plus d'importance. Celles-ci deviennent des lieux de décision et d'intervention au cœur des préoccupations citoyennes concernant la qualité de vie. Elles sont fortement interpellées pour agir directement, ou pour coordonner l'action, sur les conditions et le cadre de vie des personnes qui habitent leur territoire. Montréal veut profiter de cet avantage pour agir comme moteur de changement et créer une synergie nouvelle.

## **POUR EXERCER PLEINEMENT LE LEADERSHIP DE LA MÉTROPOLE**

Montréal œuvre au mieux-vivre de sa population depuis des décennies. La Politique de développement social peut compter sur des plans et des politiques qui ont été élaborés dans les milieux communautaire et institutionnel ainsi que par la Ville de Montréal, les arrondissements et les villes liées, et qui ont fait leurs preuves. Ce sont des bases solides qui s'appuient sur une réflexion et une expertise d'intervention. De nombreuses initiatives sont mises en place et changent le monde chaque jour.

Par sa Politique, Montréal veut exercer pleinement son leadership et s'assurer que le développement social est au cœur de l'évolution durable de la métropole et qu'il est intégré à toutes les étapes de décision et de mise en œuvre des diverses activités municipales. Elle invitera également les gouvernements à exercer le « réflexe Montréal » en ce sens.

## **POUR AGIR EN COMPLÉMENTARITÉ ET AVEC COHÉRENCE**

Montréal s'assurera que les projets sont faits en concertation avec les acteurs concernés, qu'ils reposent sur une vision de complémentarité et que les actions proposées sont en synergie les unes avec les autres. Montréal améliorera la coordination de ses actions de développement social, à l'interne et avec les parties prenantes d'une part et entre les instances locales et régionales d'autre part. Elle agira aussi de manière cohérente avec ses autres politiques et ses divers plans d'action et stratégies.

# DES ATOUTS ET DES DÉFIS À HAUTEUR DE MÉTROPOLÉ

De la Grande Paix de 1701 à sa devise *Concordia Salus* – le salut par la concorde – jusqu’au Sommet sur le Vivre-ensemble, Montréal a toujours souhaité vivre en harmonie et en solidarité pour le bien-être de toutes et de tous. Aujourd’hui terre de réconciliation pour les Autochtones, terre d’accueil pour les nouveaux arrivants et terre d’épanouissement pour l’ensemble de ses habitants, Montréal peut s’appuyer sur un legs important, et sur ses forces, pour faire face aux défis de demain.

## DES ATOUTS MAJEURS POUR LE VIVRE-ENSEMBLE

Le vivre-ensemble est une composante essentielle du Montréal d’aujourd’hui. Ville accueillante, ouverte et diversifiée, Montréal œuvre à maintenir cet atout dans une perspective d’entraide, de respect et de compréhension. Comme d’autres grandes villes cosmopolites, la métropole croît et prospère grâce un équilibre idéal entre ouverture et vigilance, en assurant à la population un milieu de vie inclusif et sécuritaire.

Forte d’institutions d’enseignement supérieur et de recherche reconnues internationalement, Montréal a tissé de nombreux maillages entre chercheurs et praticiens afin d’évaluer les pratiques de développement et de trouver des solutions aux problèmes émergents. De même, le souci d’innovation s’incarne dans un historique de concertation qui permet des interventions mieux adaptées auprès de la population.

Lieu de rassemblement des plus grands événements sportifs et culturels, disposant d’institutions culturelles et muséales d’envergure mondiale, invitant, entre fleuve et rivière, à la découverte de la nature en son centre même, Montréal possède une force indéniable qui lui assure une vitalité enviée du monde entier.

La capacité d’accueil de Montréal s’est construite par la cohabitation de populations de multiples origines et par une adaptation constante à un climat rigoureux. La résilience qui s’est ainsi inscrite progressivement dans l’ADN des Montréalaises et des Montréalais permet de faire face aux inévitables adversités.

La tradition de l’action collective, la capacité, souvent démontrée, de mobilisation des acteurs montréalais, c’est le cœur de Montréal. Le fait d’être au confluent de l’Amérique et de l’Europe lui permet d’être un laboratoire d’innovation culturelle, sociale, économique et technologique pour relever les défis d’une métropole du 21<sup>e</sup> siècle.

## Les principaux défis montréalais

En ce premier quart du 21<sup>e</sup> siècle, Montréal se mobilise autour de six défis majeurs. Ces questions font l'objet de nombreuses réflexions, études et interventions. Les réponses qui leur seront apportées auront une influence déterminante sur l'évolution de la métropole.

### 1. La pauvreté et ses impacts

La pauvreté, qui touche un individu sur quatre, a des impacts importants sur le potentiel de réalisation des citoyennes et des citoyens, notamment sur :

- L'accessibilité à un logement abordable et de qualité;
- L'accessibilité à une alimentation saine et à un coût abordable;
- L'itinérance à visages multiples et les conséquences qui y sont liées.

### 2. La transformation des quartiers

Des écarts importants subsistent entre les quartiers montréalais, non sans conséquence pour les personnes qui y vivent :

- Une espérance de vie variant de 12 ans, selon les milieux;
- Une population captive dans des secteurs de pauvreté persistants;
- Des enclaves géographiques avec une mobilité des transports réduite;
- Des infrastructures et services insuffisants ou désuets;
- Une revitalisation devant concilier diversité sociale et maintien de l'accessibilité pour les populations démunies.



### **3. Les changements démographiques**

La population montréalaise change rapidement. On remarque :

- Les multiples adaptations engendrées par le vieillissement;
- L'accueil et l'intégration des immigrantes et des immigrants, principale contribution à la croissance démographique;
- Une difficulté à retenir les familles sur l'île.

### **4. Le maintien de la sécurité**

Globalement très sécuritaire, Montréal doit tout de même tenir compte :

- De l'adaptation aux changements climatiques;
- Des déplacements non sécuritaires en transports actifs, en plusieurs endroits;
- De la montée de formes variées d'intolérance et de radicalisation.

### **5. La réussite éducative, l'accès et le maintien en emploi**

En matière d'éducation et d'emploi, Montréal connaît :

- Un taux encore trop élevé de décrochage scolaire au secondaire;
- Un taux de diplomation universitaire inférieur à celui de plusieurs villes nord-américaines;
- La transformation du marché du travail : la hausse du niveau des qualifications et la disparition des emplois exigeant peu de formation;
- Des contraintes à l'insertion en emploi pour les personnes issues des communautés culturelles et pour les personnes avec limitations.

### **6. La cohabitation et l'engagement**

Montréal est riche de sa cohésion sociale et doit poursuivre en ce sens en portant une attention sur :

- L'isolement grandissant de personnes âgées;
- Les différentes formes de discrimination;
- La marginalisation de personnes;
- Une diminution de la participation à la démocratie;
- Une mutation dans les modes d'engagement social.

Pour faire face à ces défis, Montréal peut compter sur plusieurs plans d'action et stratégies portés par la municipalité elle-même ou par ses partenaires, que ce soit en habitation, en revitalisation urbaine, en culture ou en économie sociale. De plus, la Ville s'est dotée de différents outils au cours des dernières années, en particulier : le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM), le Bureau de la résilience, le Bureau du développement durable, un commissaire à l'enfance et un protecteur des personnes en situation d'itinérance.

# UN RÔLE AFFIRMÉ POUR MONTRÉAL

Par cette politique, Montréal reconnaît et assume pleinement son rôle de leader en développement social sur tout le territoire montréalais, et spécialement dans les secteurs à revitaliser. Selon les projets et les priorités, Montréal agira comme :

- **Gardien** d'une action montréalaise cohérente en matière de développement social;
- **Responsable** de dossiers qui relèvent de sa compétence et de la prise en compte du développement social dans toutes ses unités;
- **Mobilisateur** de la population et des acteurs pour encourager un engagement social et solidaire dans les quartiers et les milieux de vie;
- **Collaborateur et facilitateur** avec ses partenaires et leurs regroupements, afin de travailler solidairement sur les enjeux complexes;
- **Porte-parole et représentant** des intérêts et besoins montréalais auprès des gouvernements du Québec et du Canada.

## Des compétences municipales multiples

Montréal, ses 19 arrondissements ainsi que les 15 autres villes liées forment l'agglomération de Montréal. Chacune de ces entités municipales dispose de nombreuses compétences qui peuvent contribuer au développement social, principalement dans les domaines suivants :

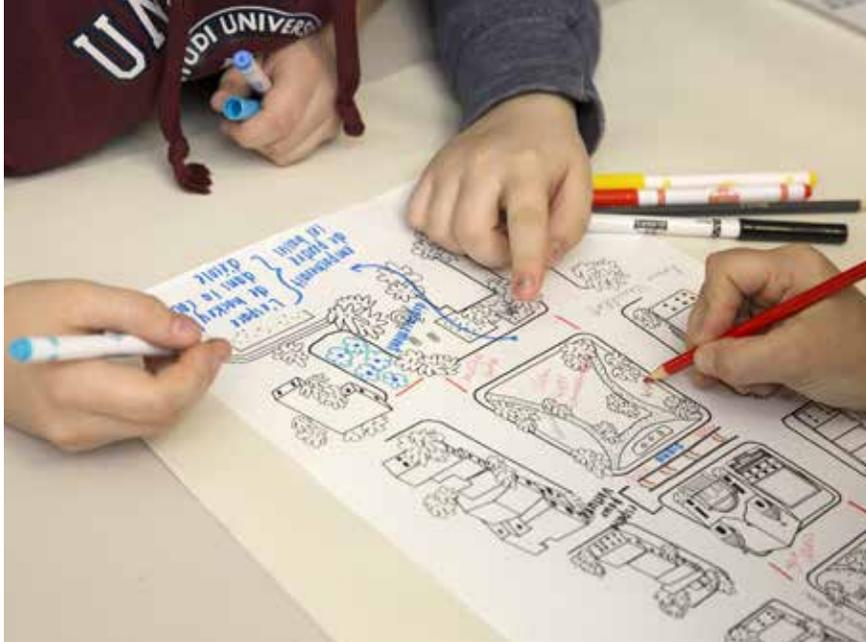
- L'aménagement du territoire et l'urbanisme;
- L'habitation;
- Le transport (voirie et transport en commun);
- La culture, les loisirs et les parcs;
- L'environnement;
- La promotion économique et le développement communautaire, culturel, économique, social et en matière d'environnement et de transport;
- La police, la sécurité civile et le sentiment de sécurité;
- La récupération et le recyclage des matières résiduelles;
- La gestion de ses ressources humaines.

Le gouvernement du Québec a aussi mandaté Montréal pour agir en subsidiarité, c'est-à-dire en son nom. Selon les ententes conclues et à la condition de recevoir les compensations nécessaires, la Ville intervient dans certains champs de compétence gouvernementaux, incluant :

- La lutte contre la pauvreté;
- L'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants;
- Le soutien à l'économie sociale.

Enfin, l'agglomération de Montréal, comme entité régionale, exerce des compétences générales dont plusieurs sont d'intérêt pour le développement social, principalement le transport collectif, la sécurité publique, le logement social et l'aide destinée aux sans-abri.

Les responsabilités respectives de la Ville de Montréal et des autres villes liées de l'agglomération seront précisées dans le futur plan d'action.



© Arrondissement de MHM / Mélanie Dussault

## LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE

En juin 2015, le Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal tenait la première Biennale sur le développement social. À cette occasion, les élus et élues montréalais se sont engagés à adopter une politique de développement social.

Afin de se donner des bases solides, Montréal a confié le mandat de réaliser une consultation publique à la *Commission sur le développement social et la diversité montréalaise*.

Le Service de la diversité sociale et des sports a coordonné l'ensemble de la démarche menant à la consultation. Un comité de pilotage a été constitué avec des représentants des services centraux, des arrondissements ainsi que de partenaires institutionnels et communautaires.

En prévision de cette consultation, Montréal a tenu, d'avril à juin 2016, neuf ateliers destinés à recueillir de l'information auprès de citoyennes et de citoyens, d'acteurs, d'élus et élus montréalais. Quelque 120 personnes ont contribué à cette première phase. Des renseignements ont aussi été tirés des documents suivants : *Portrait statistique de la population montréalaise et comparaison avec quatre voisinages* (Christian Paquin, 2015) et *Les enjeux du développement social à Montréal : évolution entre 1998 et 2014* (David Longtin et J. Rochman, *Les Cahiers du CRISES*, 2015).

La consultation publique s'est déroulée de novembre 2016 à mars 2017, au cours de six séances publiques tenues dans différents secteurs de l'île. Du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2016, un sondage en ligne a aussi permis aux citoyennes et citoyens de donner leur avis sur les pistes d'intervention prioritaires pour améliorer la qualité de vie de la population. Les travaux de la Commission ont suscité un vif intérêt et la participation a dépassé toutes les attentes : 57 mémoires ont été déposés et plus de 1 330 personnes ont répondu au sondage.

En mars 2017, la Commission a rendu publiques ses recommandations basées sur une écoute et une lecture attentives des opinions soumises ainsi que sur le cahier de consultation qui avait été rendu disponible avant ses travaux. Les recommandations touchent à la fois le bien-fondé, la portée, les enjeux et orientations prioritaires et la mise en œuvre de la politique, le plan d'action et les ressources associées, ainsi que le leadership de l'agglomération.

La Politique s'inspire de l'ensemble de ces réflexions.

## LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Cette politique s'adresse aux citoyennes et citoyens qui habitent et travaillent dans les quartiers de Montréal, et ce, quelle que soit leur identité ethnique, culturelle, religieuse et de genre, de toutes conditions sociales et de santé.

Dans un souci d'équité et de solidarité, la Politique accorde une attention particulière aux personnes en situation de vulnérabilité et à risque d'exclusion sociale, économique ou culturelle.

Elle vise également les acteurs de la collectivité, les institutions, les milieux communautaires et d'affaires qui participent au développement de la métropole.



© Arrondissement de MHM / Patrick Deschamps

### DÉFINITION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Le développement social est un pilier indispensable du développement durable et fait partie intégrante du développement urbain. Montréal et un grand nombre de ses partenaires y adhèrent afin de favoriser le développement du plein potentiel des individus et des collectivités.

*Le développement social fait référence à la mise en place et au renforcement des conditions requises pour permettre :*

- à chaque individu de développer pleinement ses potentiels, de pouvoir participer activement à la vie sociale et de pouvoir tirer sa juste part de l'enrichissement collectif;
- à la collectivité de progresser socialement, culturellement et économiquement dans un contexte où le développement économique s'oriente vers un développement durable, soucieux de la justice sociale.

Cette définition a été proposée par le Forum de développement social de l'île de Montréal et adoptée à l'occasion de la Biennale sur le développement social, en juin 2015.

### VISION

Montréal veut se donner un présent et un avenir qui correspondent à ses aspirations de cohésion sociale, une vision collective qui s'énonce ainsi :

*Montréal est une métropole solidaire, inclusive, composée de quartiers durables, où il fait bon vivre et s'épanouir; riche de l'apport de ses citoyennes et citoyens et des acteurs sociaux, Montréal est une ville de tous les possibles.*

### BUT

La Politique de développement social a pour but de guider Montréal et ses partenaires dans leur volonté d'aller plus loin, et avec plus de cohérence dans leurs actions respectives en matière de qualité de vie et de développement du potentiel humain et collectif, le tout dans un environnement urbain à échelle humaine, répondant aux besoins différenciés des hommes et des femmes qui y vivent.

## **VALEURS**

Montréal s'engage à agir pour la reconnaissance des droits et libertés des personnes, tout en les appelant à s'engager individuellement dans le développement de leur communauté, en conformité avec les valeurs suivantes :

**Respect**

**Dignité**

**Égalité**

**Équité**

**Solidarité**

## **PRINCIPES**

Cinq grands principes guident la mise en œuvre de la Politique et du plan d'action, de manière à agir en cohérence avec les valeurs de celle-ci.

### **L'inclusion de toutes et de tous**

L'inclusion sociale et économique de toutes et de tous est au cœur des décisions qui sont prises afin d'assurer l'égalité des opportunités et le développement du plein potentiel des Montréalaises et des Montréalais. L'inclusion est fondée sur la reconnaissance et la valorisation des différences entre les personnes en vue d'enrichir la planification, la prise de décision et la qualité de vie de chacun.

### **La flexibilité des approches et des moyens**

Afin de demeurer agile dans l'action et de maintenir une capacité d'adaptation selon les réalités des personnes et des communautés, Montréal veille à ajuster, à intervalles réguliers, ses interventions et ses processus. Elle soutient les initiatives faisant preuve de flexibilité, permettant un ajustement constant selon les besoins des citoyens et des communautés.

### **L'accessibilité**

Le développement de la métropole est réel lorsque toute personne peut utiliser les services offerts à l'ensemble de la population. Montréal s'emploie à rendre accessibles, tant sur le plan géographique, économique et physique qu'en termes de temps et d'information, ses installations, services et activités. Une attention particulière est portée à l'égalité entre les femmes et les hommes.

### **La prise en compte des besoins**

Montréal encourage les citoyennes et les citoyens ainsi que les divers acteurs montréalais pouvant contribuer au développement social à participer à sa réflexion et à ses interventions, avant la prise de décision. Montréal veut ainsi être à l'écoute pour mieux comprendre les besoins des différents groupes de la population et y répondre adéquatement en s'assurant de la complémentarité des efforts, à l'échelle tant locale que régionale.

### **Le soutien accru aux personnes et aux communautés vulnérables**

Montréal reconnaît que les personnes et les communautés vulnérables ont besoin d'attention et d'interventions continues et intensives pour leur permettre d'accéder à une meilleure qualité de vie. Dans l'élaboration et la mise en œuvre de ses activités et programmes, elle porte une attention accrue aux personnes et communautés vulnérables.

# LES AXES D'INTERVENTION ET LES ORIENTATIONS

La Politique est fondée sur quatre axes d'intervention et des orientations qui ont pour objectif de favoriser l'atteinte du plein potentiel individuel et l'enrichissement collectif.

## Les quatre axes d'intervention de la Politique de développement social

### AMÉNAGER UNE VILLE ET DES QUARTIERS À ÉCHELLE HUMAINE

- Aménagement
- Déplacements durables
- Habitation
- Alimentation
- Travail
- Éducation et santé

### FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE ET LE VIVRE-ENSEMBLE

- Vivre-ensemble
- Culture, sports et loisirs
- Intégration
- Diversité sociale
- Lutte contre la pauvreté

### SOUTENIR LA PARTICIPATION CITOYENNE ET L'ENGAGEMENT SOCIAL

- Participation citoyenne
- Engagement social et communautaire
- Action citoyenne

### S'ENGAGER DANS UN PARTENARIAT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

- Partenariats communautaires
- Partenariats économiques
- Partenariats institutionnels
- Partenariats interréseaux

# 1. AMÉNAGER UNE VILLE ET DES QUARTIERS À ÉCHELLE HUMAINE

Montréal s'engage à agir sur un environnement sain, des milieux de vie épanouissants et des quartiers qui favorisent le développement social tant dans leur aménagement que dans leur organisation. Elle compte également sur les personnes, les groupes communautaires et les acteurs sociaux et économiques vivant dans ces quartiers, afin de construire une ville à échelle humaine, dynamique et inclusive.

Au-delà des infrastructures, la qualité de vie des citoyennes et des citoyens repose sur différents besoins : se loger, se nourrir, se déplacer, se sécuriser, se divertir, travailler et avoir des revenus suffisants, apprendre et être en santé. Les services nécessaires aux diverses activités de la vie humaine doivent donc être abordables et se trouver à proximité, ou être faciles d'accès sur le territoire. Certains sont d'ordre municipal, d'autres relèvent des gouvernements ou des réseaux de partenaires.



© Ville de Montréal

## **ORIENTATIONS**

### **Aménagement**

- 1.1 Assurer un développement urbain avec une répartition équitable des infrastructures et des équipements collectifs de loisirs, culturels, sportifs et communautaires.
- 1.2 Soutenir un développement urbain assurant des quartiers mixtes et inclusifs.
- 1.3 Aménager des lieux publics et des espaces de rencontre sécuritaires qui favorisent le lien social.
- 1.4 Aménager des environnements favorables aux saines habitudes de vie.

### **Déplacements durables**

- 1.5 Favoriser la mobilité, au sein des quartiers et entre ceux-ci, par des déplacements sécuritaires, en priorisant les transports actifs et collectifs, afin de permettre d'accéder aux secteurs commerciaux ou de services, aux lieux de culture et de loisirs ainsi qu'aux pôles d'emploi.

### **Habitation**

- 1.6 Assurer une offre résidentielle suffisante, équilibrée et de qualité, comprenant des logements abordables, sociaux, adaptés à divers types de ménages selon leurs besoins.
- 1.7 Réduire de manière importante l'insalubrité du parc locatif.

### **Alimentation**

- 1.8 Contribuer à la sécurité alimentaire des plus vulnérables et favoriser l'accès à une alimentation saine et diversifiée dans les quartiers.

### **Travail**

- 1.9 Favoriser une activité économique permettant l'accès au marché du travail et une offre d'emplois répondant aux besoins de la population.
- 1.10 Encourager une embauche locale et régionale représentant la diversité de la population montréalaise.

### **Éducation et santé**

- 1.11 Contribuer aux actions du réseau scolaire en matière de réussite éducative et de persévérance scolaire; collaborer aux actions du réseau de la santé visant la réduction des inégalités sociales de santé.

## 2. FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE ET LE VIVRE-ENSEMBLE

La cohésion sociale résulte d'un ensemble d'actions qui favorisent l'inclusion, le respect de la diversité et le vivre-ensemble. Ainsi, les membres d'une même société, à toutes les étapes de leur vie, se sentent acceptés et reconnus, peu importe leur origine culturelle ou ethnique, leur sexe ou leur orientation sexuelle, leur âge, leur religion, leur allégeance politique, leur condition familiale, sociale ou physique. L'exclusion sociale extrême étant la pauvreté et l'itinérance, des actions globales et intégrées doivent avoir pour objectif d'y mettre fin.

Des milieux inclusifs permettent la participation pleine et entière des Montréalaises et Montréalais de toutes origines et de toutes conditions.



© Mikael Theimer pour Exeko

## **ORIENTATIONS**

### **Vivre-ensemble**

- 2.1 Créer des mécanismes favorisant les liens sociaux et un dialogue soutenu entre les personnes et entre les multiples composantes de la communauté montréalaise afin de développer le vivre-ensemble.

### **Culture, sports et loisirs**

- 2.2 Assurer sur l'ensemble du territoire une offre d'activités culturelles, sportives et de loisirs reflétant la diversité des citoyennes et des citoyens.

### **Intégration**

- 2.3 Favoriser l'intégration sociale et économique des nouveaux arrivants.
- 2.4 Collaborer avec les réseaux de partenaires et les autres gouvernements, ou agir selon les cas en subsidiarité, pour répondre aux diverses réalités de personnes ou de communautés à risque de vivre de l'exclusion.

### **Diversité sociale**

- 2.5 Promouvoir la diversité sociale en combattant tout type de discrimination, incluant le profilage social ou racial, et en rejetant le racisme, le sexisme, les préjugés et la radicalisation menant à la violence.

### **Lutte contre la pauvreté**

- 2.6 En lien et en complémentarité avec les politiques nationales de lutte contre la pauvreté, élaborer et mettre en œuvre des stratégies de lutte contre la pauvreté dans les quartiers, incluant l'itinérance.



©Valérie Paquette photographe

### **3. SOUTENIR LA PARTICIPATION CITOYENNE ET L'ENGAGEMENT SOCIAL**

Montréal s'active encore davantage à mobiliser les personnes, incluant les plus vulnérables, et les partenaires, par la mise en place de mécanismes favorisant une participation démocratique et un engagement social et solidaire dans leurs quartiers et milieux de vie.

La municipalité prend ainsi en compte l'expertise de la population dans la recherche de solutions, répond mieux aux besoins des citoyennes et des citoyens, et contribue à développer leur pouvoir d'agir dans la réalisation des projets publics ou collectifs.

La générosité et l'entraide se manifestent aussi par de simples gestes quotidiens et spontanés entre les individus d'une même rue, d'un même quartier, d'un même milieu de vie. L'action citoyenne, dont la portée est rarement mesurée et perçue, assure les liens les plus humains entre les habitants de la ville.

#### **ORIENTATIONS**

##### **Participation citoyenne**

- 3.1 Prévoir différents mécanismes de consultation publique et de participation citoyenne, en amont de la prise de décision.

##### **Engagement social et communautaire**

- 3.2 Soutenir et valoriser les individus faisant preuve de solidarité, engagés dans la vie collective et les causes sociales, bénévolement ou d'une autre façon, notamment auprès des organismes communautaires qui répondent aux divers besoins sociaux.

##### **Action citoyenne**

- 3.3 Reconnaître l'action citoyenne sous toutes ses formes, spontanée et personnelle, qui consiste à s'engager à aider les autres, ses proches, ses voisins et son réseau d'appartenance.

## 4. S'ENGAGER DANS UN PARTENARIAT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Les acteurs publics, institutionnels, communautaires et du milieu des affaires travaillent ensemble sur le territoire montréalais pour faire avancer la société. Au cours des dernières décennies, de grands projets ont été réalisés.

Pour poursuivre le développement de la ville en tenant compte de ses forces et de ses défis, Montréal tient à réaffirmer et renouveler l'importance du partenariat. Celui-ci apporte une plus grande cohérence des actions et une complémentarité des missions qui permettent à la fois d'aller plus loin, d'innover de façon durable et de construire une société plus juste et performante.

La mise en commun des forces institutionnelles, communautaires et économiques, et la création de partenariats nouveaux permettront d'allier les besoins d'une vitalité économique à ceux du social.



©Ville de Montréal

## **ORIENTATIONS**

### **Partenariats communautaires**

- 4.1 Reconnaître l'apport incontournable des organismes communautaires au développement social.
- 4.2 Actualiser les mécanismes de collaboration entre Montréal et les organismes.

### **Partenariats économiques**

- 4.3 Développer des partenariats novateurs avec les acteurs économiques en accordant une attention particulière à l'entrepreneuriat, à l'économie sociale, de même qu'à la production et à la consommation socialement responsables.

### **Partenariats institutionnels**

- 4.4 Miser sur un partenariat renouvelé avec les fondations et les grandes institutions telles que les réseaux de la santé et de l'éducation.

### **Partenariats interréseaux**

- 4.5 Soutenir la collaboration entre les réseaux de partenaires communautaires, institutionnels et privés pour offrir un meilleur accès, tout au long de la vie, aux apprentissages sous toutes les formes.

## LA MISE EN ŒUVRE

La Politique de développement social peut grandement contribuer à la qualité de vie montréalaise. Cependant, pour être menés à bien, cette politique et son futur plan d'action doivent être accompagnés de conditions de réussite et de mécanismes de suivi.

### CONDITIONS DE RÉUSSITE

Les conditions suivantes s'avèrent essentielles au succès de la Politique.

#### **La consolidation des acquis et l'innovation**

Dans toutes ses actions, Montréal n'hésitera pas à miser sur l'innovation sociale afin de répondre adéquatement à des enjeux complexes et en constant changement. Elle le fera en tenant compte de l'expertise de ses partenaires et de ses diverses unités. Dans les arrondissements et les quartiers, plusieurs experts des secteurs institutionnel, privé et communautaire ont une connaissance fine des problématiques et des enjeux vécus dans leur milieu. Montréal respectera aussi les mesures et les actions déjà en cours et dont l'efficacité est reconnue.

#### **Une action concertée et partenariale**

Montréal maintiendra et développera des concertations et des partenariats efficaces et à long terme avec les unités centrales, les arrondissements, les villes liées, les divers acteurs de la société civile et les institutions. La concertation et le partenariat aideront à partager les responsabilités et à réaliser des actions cohérentes et complémentaires, avec un but commun et des effets bénéfiques sur plusieurs plans – aménagement, habitation, économie, culture, loisir, transport et autres.

#### **La connaissance et l'évaluation des résultats**

Les enjeux des populations et des territoires se transforment constamment. La connaissance de ceux-ci s'impose pour adapter les interventions aux nouvelles réalités et modifier les stratégies d'intervention. L'évaluation des résultats s'inscrit dans cette perspective. Elle permet de soutenir les décisions relatives aux investissements et d'en vérifier les impacts réels.

#### **Des ressources adéquates**

Selon ses disponibilités financières et les ententes gouvernementales, Montréal attribuera les ressources nécessaires à la mise en œuvre de la Politique et du plan d'action, et offrira le soutien requis aux programmes et mesures qui favorisent le développement du plein potentiel des individus et de la collectivité.

#### **Une saine gestion**

Comme pour tout projet phare du développement de la métropole, Montréal veillera à appliquer des principes de saine gestion dans la mise en œuvre de la Politique. Outre une gestion rigoureuse des ressources allouées, tant humaines et financières que techniques, elle s'appuiera sur différentes méthodes pour atteindre les objectifs et veillera à utiliser des indicateurs pertinents pour suivre la réalisation des actions. Cette saine gestion est un élément essentiel afin d'assurer l'efficacité des actions posées et l'efficience des ressources investies.

## **GOVERNANCE**

Le Service de la diversité sociale et des sports (SDSS) assumera la mise en œuvre et le suivi de l'implantation de la présente politique, en collaboration avec les autres unités administratives municipales, les arrondissements ainsi que ses partenaires de l'agglomération de Montréal.

Cette politique se concrétisera par un plan d'action à paraître dans l'année suivant l'adoption de la politique, et dont les mesures concrètes s'appliqueront prioritairement dans les quartiers, en partenariat avec les organisations locales.

Le plan d'action sera élaboré avec la participation des citoyennes et des citoyens, des groupes, des institutions et des représentants des arrondissements et des villes liées, selon un processus créatif permettant la prise en compte des différents besoins.

Les dispositions requises seront prises afin d'assurer le suivi de l'implantation du plan d'action, d'en évaluer en continu la mise en œuvre, d'en mesurer les impacts et d'en rendre compte au comité exécutif, au conseil municipal de la Ville de Montréal et au conseil d'agglomération de Montréal.

## **Instances de suivi**

Le **comité de suivi du plan d'action découlant de la Politique de développement social** sera chargé de suivre la mise en œuvre du plan d'action. Il sera composé de représentantes et de représentants tant des unités d'affaires municipales que des divers acteurs de la société civile et des établissements partenaires de Montréal, afin de mobiliser l'ensemble des parties prenantes de la Politique. Il fera rapport auprès de la Commission sur le développement social et du comité des élues et élus en développement social.

La **Commission sur le développement social et la diversité montréalaise**, une instance du conseil municipal dont la mission consiste à éclairer la prise de décision des élues et élus municipaux et à favoriser la participation citoyenne, pourra être mandatée pour tenir une consultation publique en vue de mettre à jour la Politique, et ce, cinq ans après son adoption.

Le **comité des élues et élus en développement social** est composé de conseillères et de conseillers municipaux de chaque arrondissement. Au sein de ce comité, les membres partagent de l'information et échangent sur les bonnes pratiques en matière de développement social à Montréal. Concernant la mise en œuvre de la Politique, cette instance permettra d'informer en continu les élues et élus participants, qui agiront à leur tour comme relais auprès de leurs collègues des arrondissements et des villes liées.

# CONCLUSION

## **MONTRÉAL DE TOUS LES POSSIBLES !**

La Politique de développement social n'est qu'un début. Elle trace les lignes principales, indique les orientations à suivre. Le plan d'action qui en découlera permettra de préciser les avenues à prendre. Lors des consultations que la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise a tenues sur le projet de politique, les citoyennes et les citoyens ainsi que les partenaires ont apporté leurs visions et leurs propositions. Le mouvement est enclenché. À Montréal, les idées ne manquent pas ni les forces vives.

La Politique propose un choix de société. Travaillant de concert, les responsables municipaux et de nombreux autres intervenants se tendent la main et offrent leur soutien à tous les habitants, et tout particulièrement aux personnes en situation de vulnérabilité.

La Politique renforcera les liens entre les gens et les communautés, mais ce sont les citoyennes et les citoyens eux-mêmes qui la feront vivre et qui changeront Montréal en profondeur, quartier par quartier.

Avec ces atouts, plus que jamais, à Montréal tout est possible!

# ANNEXE

## TEXTES FONDATEURS

La Politique de développement social est basée sur des textes fondateurs, reconnus et consensuels, qui traitent de droits et de responsabilités, de santé et de bien-être, de développement durable et de qualité de vie.

À titre d'exemple, les références ci-dessous démontrent les efforts de Montréal et de ses partenaires pour améliorer le mieux-être de la population :

*Charte montréalaise des droits et des responsabilités (2005)*

*Politique familiale de Montréal – Pour grandir à Montréal (2008)*

*Plan de transport de Montréal (2008)*

*Un partenariat en économie sociale pour un développement solidaire et durable (2009)*

*Politique municipale d'accessibilité universelle (2011)*

*Stratégie de développement économique 2011-2017 – Montréal, un espace pour créer et réussir*

*Politique et plan d'action Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal*

*Stratégie jeunesse montréalaise 2013-2017*

*Plan d'action municipal pour les aînés*

*Politique et plan d'action régional 2014-2025 – Montréal physiquement active*

*Plan d'action 2014-2017 – Lutte à l'insalubrité des logements*

*Plan d'action montréalais en itinérance 2014-2017 – Parce que la rue est une impasse*

*Déclaration de Montréal sur le vivre ensemble – Sommet Vivre ensemble (2015)*

*Montréal notre métropole – Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Québec (2016)*

*Montréal durable 2016-2020*

*Stratégie Montréal ville résiliente (2016)*

*Politique de l'enfant – Naître, grandir, s'épanouir à Montréal : de l'enfance à l'adolescence (2016)*

La Politique de développement social est une réalisation du Service de la diversité sociale et des sports.

**Remerciements**

Le Service de la diversité sociale et des sports tient à souligner l'apport de toutes les personnes ayant contribué de près ou de loin à la réalisation de la Politique de développement social – *Montréal de tous les possibles!* Que toutes et tous s'en trouvent ici remerciés.

**Dévoilement et adoption**

La Politique de développement social a été dévoilée officiellement en juin 2017 pour adoption au conseil municipal et au conseil d'agglomération.

Ville de Montréal, Service des communications  
17015 (05-2017)

Dépôt légal - Bibliothèques et  
Archives nationales du Québec, 2017  
978-2-7647-1523-9 (version imprimée)  
978-2-7647-1524-6 (version pdf)

